



FORMATION AT/MP

ACCIDENTS DU TRAVAIL ET MALADIES PROFESSIONNELLES

Le processus de reconnaissance d'une maladie professionnelle ou d'un accident du travail peut parfois se révéler complexe, tant les situations sont différentes d'un salarié à l'autre. Les responsables syndicaux n'ont pas toujours la pratique des arcanes de la sécurité sociale pour répondre et accompagner les salariés dans les différentes

démarches que celui-ci peut être amené à entreprendre.

Cette formation se veut avant tout didactique pour vous permettre d'acquérir les connaissances du processus permettant que l'accident du travail ou la maladie professionnelle soit reconnue et indemnisé comme tel au regard de la législation de la Sécurité sociale. ●

© FREEMAN & FLATION

OBJECTIFS

- Définir l'accident du travail et la maladie professionnelle.
- Maîtriser le processus de reconnaissance et les voies de recours.

PROGRAMME

- Théorique et exercices pratiques en sous-groupes



Tout public



Trois jours



Paris 19° ou
décentralisée



Gratuit